



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/15
22 avril 2025

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-seizième réunion
Montréal, 26-30 mai 2025
Point 8 b) de l'ordre du jour provisoire¹

RETARDS DANS LA PROPOSITION DES TRANCHES

Introduction

1. Le secrétariat a établi le présent document en application de la décision 47/50d)². Il rend compte des mesures prises pour donner suite aux décisions relatives aux retards dans la soumission des tranches au titre des accords pluriannuels adoptées à la 95^e réunion et contient une analyse de chacune des tranches au titre des APA qui étaient dues mais n'ont pas été soumises à la 96^e réunion. Il contient également un aperçu des raisons de ces retards et de leur incidence sur le respect des obligations des pays au titre du Protocole de Montréal, ainsi que la recommandation du secrétariat.

I. Suivi des décisions prises à la 95^e réunion concernant les retards dans la soumission des tranches

2. À la 95^e réunion, 14 des 30 pays qui devaient soumettre des demandes de tranche au titre des accords pluriannuels ne l'avaient pas fait dans les délais, soit un taux de non-soumission de 46 %. En outre, un pays a soumis sa demande de tranche, mais l'a retirée par la suite au cours du processus d'examen du projet.

3. En conséquence, en application de la décision 95/26 b), le secrétariat a adressé aux gouvernements des 15 pays visés à l'article 5 dont les noms figurent à l'annexe XII du rapport de la 95^e réunion une lettre les invitant instamment à soumettre la tranche suivante de leur plan de gestion de l'élimination progressive des HCFC (PGEH) ou leur projet de contrôle des émissions de HFC-23. À la suite de cette demande, les

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/1

² Le Comité exécutif a décidé qu'un point distinct de l'ordre du jour concernant les retards dans la soumission des tranches annuelles et le décaissement des fonds relatifs aux tranches et aux obligations devrait être inscrit à l'ordre du jour des prochaines réunions.

gouvernements du Botswana³, d'El Salvador⁴ et de l'Éthiopie⁵ ont soumis les tranches correspondantes de leurs PGEH à la 96^e réunion.

4. Ceci étant, les demandes de tranche au titre des accords pluriannuels pour les pays suivants n'ont pas été soumises : Afghanistan⁶, Argentine, Brunéi Darussalam, Cabo Verde, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, Sénégal, Soudan du Sud et Thaïlande⁷.

II. Analyse concernant les tranches non soumises à la 96^e réunion

5. Quarante et une activités associées aux tranches des PGEH ou au projet de contrôle des émissions de HFC-23 pour 27 pays, y compris celles mentionnées au paragraphe 4, d'une valeur totale de 15 953 811 \$US (y compris les coûts d'appui à l'agence), qui devaient être soumises à la 96^e réunion, n'ont pas été présentées, comme indiqué à l'annexe I du présent document⁸.

III. Raisons des retards et incidence sur la conformité

6. Les raisons invoquées pour justifier les retards dans la soumission des tranches des accords pluriannuels sont les suivantes : décaissements inférieurs au seuil de 20 % des fonds approuvés pour la tranche précédente (21) ; disponibilité de fonds suffisants approuvés au titre de la tranche précédente (10) ; décisions et/ou approbations du gouvernement et/ou changements au sein de l'unité nationale de l'ozone et/ou changements structurels (8) ; absence de rapport de vérification (7) ; situation politique ou problèmes de sécurité (5) ; soumission des rapports d'activité et financiers (4) ; problèmes techniques (4) ; agence principale ou coopérante pas prête pour la soumission (2) ; retards opérationnels (2) ; et retards de livraison (1). Plusieurs raisons peuvent expliquer les retards dans les soumissions.

7. Selon les informations communiquées par les agences bilatérales et d'exécution concernées, les retards dans la présentation des tranches des accords pluriannuels échues n'auraient aucune incidence sur le respect des obligations des pays au titre du Protocole de Montréal. Toutes les tranches restantes devraient être soumises à la 97^e réunion.

IV. Recommandation

8. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Prendre note :
 - i) Du rapport sur les retards dans la soumission des tranches figurant dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/15 ;
 - ii) Des informations sur les retards dans la soumission des tranches au titre des accords pluriannuels communiquées par les gouvernements de l'Allemagne et de l'Australie, le PNUD, le PNUE, l'ONUDI et la Banque mondiale ;
 - iii) Du fait que 22 des 63 activités (15 sur 42 pays) liées aux tranches au titre des

³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/28

⁴ UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/33

⁵ UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/35

⁶ La deuxième tranche de la phase II du PGEH pour l'Afghanistan devait être soumise à la 96^e réunion après le transfert du projet à l'ONUDI à la 95^e réunion.

⁷ Les tranches pour la Guyane, le Kenya et Maurice pourraient être soumises à la 97^e réunion (annexe XII du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/94).

⁸ À titre de comparaison, à la 95^e réunion, 24 activités associées aux tranches des PGEH pour 14 pays qui étaient prévues n'avaient pas été soumises.

accords pluriannuels qui devaient être soumises à la 96^e réunion ont été soumises en temps voulu ;

- iv) Du fait que les agences bilatérales et d'exécution concernées avaient indiqué que la soumission tardive des tranches au titre des accords pluriannuels qui devaient être présentées à la première réunion en 2025 n'aurait aucune incidence sur le respect par les pays du Protocole de Montréal, et qu'il n'y avait aucune indication que l'un des pays concernés ne respectait pas les mesures de contrôle prévues par le Protocole ;
- b) Demander au secrétariat d'adresser aux gouvernements concernés des lettres concernant les décisions relatives aux retards dans la soumission des tranches figurant à l'annexe I du présent rapport.

Annexe I

TRANCHES NON SOUMISES À LA 96^e RÉUNION

Pays	Agence	Tranche	Montant (coûts d'appui compris) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandations
Argentine (Phase II)	ONUDI	2024	983 463	Seuil de décaissement de 20 % / problèmes techniques	Noter que le taux global de décaissement de la troisième tranche (2023) de la phase II du PGEH était inférieur au seuil de 20 %, et demander instamment au Gouvernement argentin de collaborer avec l'ONUDI afin que la quatrième tranche (2024) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 % pour le financement de la tranche précédente a été atteint.
Argentine (Contrôle des émissions de HFC-23 provenant de la production de HCFC-22 par Frio Industrias Argentina)	ONUDI	2024	13 650	Absence de rapport de vérification	Prendre note des retards dus au fait que la vérification obligatoire du contrôle des émissions de HFC-23 générées lors de la production de HCFC-22 n'a pas été achevée et prier instamment le Gouvernement argentin de collaborer avec l'ONUDI pour achever la vérification afin que la deuxième tranche (2024) du projet de contrôle des émissions de HFC-23 générées lors de la production de HCFC-22 à Frio Industrias Argentina puisse être soumise à la 97 ^e réunion, accompagnée d'un plan d'action révisé tenant compte de la réaffectation des tranches de 2024 et suivantes.
Bahamas (Phase II)	PNUE	2025	85 315	Absence de rapport de vérification	Noter les retards dus au fait que la vérification obligatoire des cibles de consommation de HCFC n'a pas été achevée et prier instamment le Gouvernement des Bahamas de collaborer avec le PNUE pour achever la vérification et avec le PNUE et l'ONUDI en vue de soumettre la deuxième tranche (2025) de la phase II du PGEH à la 97 ^e réunion.
	ONUDI	2025	145 057	Seuil de décaissement de 20 %	
Barbade (Phase II)	PNUE	2025	59 325	Seuil de décaissement de 20 % / absence de rapport de vérification/soumission des rapports d'avancement et financiers	Noter que le taux global de décaissement de la première tranche (2022) de la phase II du PGEH était inférieur au seuil de 20 %, que la vérification obligatoire des cibles de consommation de HCFC n'a pas été achevée et que les rapports d'activité et financiers n'ont pas été soumis, et prier instamment le Gouvernement de la Barbade de collaborer avec le PNUE pour achever la vérification et présenter les rapports d'activité et financiers requis, ainsi qu'avec le PNUE et le PNUD en vue de la soumission de la deuxième tranche (2025) de la phase II du PGEH à la 97 ^e réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 % pour le financement de la tranche précédente a été atteint.
	UNDP	2025	105 730	Seuil de décaissement de 20 %	
Bénin (Phase II)	PNUE	2025	236 100	Fonds suffisants provenant de la tranche précédente approuvés	Noter les retards liés à la disponibilité de fonds suffisants approuvés au titre de la tranche précédente et exhorter le Gouvernement béninois à collaborer avec le PNUE afin que la deuxième tranche (2025) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion.

Pays	Agence	Tranche	Montant (coûts d'appui compris) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandations
Brunéi Darussalam (phase II)	PNUE	2024	85 993	Absence de rapport de vérification	Noter que la vérification obligatoire des cibles de consommation de HCFC n'a pas été achevée et exhorter le Gouvernement du Brunéi Darussalam à collaborer avec le PNUE pour achever cette vérification, ainsi qu'avec le PNUE et l'ONUDI afin que la deuxième tranche (2024) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion, accompagnée d'un plan d'action révisé tenant compte de la réaffectation des tranches de 2024 et suivantes.
	ONUDI	2024	167 860	Seuil de décaissement de 20 % / problèmes techniques	
Cabo Verde (Phase II)	PNUE	2024	148 030	Décisions/approptions/changements du Gouvernement concernant l'unité nationale de l'ozone (UNO)	Noter les retards dus aux changements structurels au sein du Gouvernement et exhorter le Gouvernement de Cabo Verde à collaborer avec le PNUE afin que la deuxième tranche (2024) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion, accompagnée d'un plan d'action révisé tenant compte de la réaffectation de la tranche de 2024 et des tranches suivantes.
Cambodge (Phase I)	PNUE	2025	226 000	Fonds suffisants provenant de la tranche précédente approuvés	Noter les retards liés à la disponibilité de fonds suffisants approuvés au titre de la tranche précédente et exhorter le Gouvernement cambodgien à collaborer avec le PNUE afin que la septième tranche (2025) de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion.
Tchad (phase II)	PNUE	2025	234 698	Fonds suffisants provenant de la tranche précédente approuvés	Noter les retards liés à la disponibilité de fonds suffisants approuvés au titre de la tranche précédente et prier instamment le Gouvernement tchadien de collaborer avec le PNUE afin que la deuxième tranche (2025) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion.
Cuba (Phase II)	UNDP	2025	222 560	Seuil de décaissement de 20 %/ retards de livraison	Noter que le taux global de décaissement de la troisième tranche (2024) de la phase II du PGEH était inférieur au seuil de 20 %, et demander instamment au Gouvernement cubain de collaborer avec le PNUD afin que la quatrième tranche (2025) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 % pour le financement de la tranche précédente a été atteint.
République démocratique du Congo (Phase II)	PNUE	2024	180 267	Fonds suffisants provenant de la tranche précédente approuvés/soumission des rapports d'avancement et financiers	Noter les retards dus à la non-soumission des rapports d'activité et financiers, et prier instamment le Gouvernement de la République démocratique du Congo de collaborer avec le PNUE pour présenter les rapports d'activité et les rapports financiers requis et de collaborer avec le PNUE et le PNUD afin que la deuxième tranche (2024) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion, accompagnée d'un plan d'action révisé tenant compte de la réaffectation des tranches de 2024 et suivantes.
	UNDP	2024	225 235	Seuil de décaissement de 20 %/ retards opérationnels	

Pays	Agence	Tranche	Montant (coûts d'appui compris) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandations
Grenade (Phase II)	PNUE	2025	44 861	Seuil de décaissement de 20 %/ absence de rapport de vérification/soumission des rapports d'avancement et financiers	Noter que le taux global de décaissement de la première tranche (2022) de la phase II du PGEH était inférieur au seuil de 20 %, que la vérification obligatoire des cibles de consommation de HCFC n'a pas été achevée et que les rapports d'activité et financiers n'ont pas été soumis, et prier instamment le Gouvernement de la Grenade de collaborer avec le PNUE pour achever la vérification et présenter les rapports d'activité et financiers requis, ainsi qu'avec le PNUE et l'ONUDI afin que la deuxième tranche (2025) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 % pour le financement de la tranche précédente a été atteint.
	ONUDI	2025	13 161	Seuil de décaissement de 20 %	
Indonésie (phase III)	UNDP	2025	5 794 084	Seuil de décaissement de 20 %	Noter que le taux global de décaissement de la première tranche (2023) de la phase III du PGEH était inférieur au seuil de 20 %, et demander instamment au Gouvernement indonésien de collaborer avec le PNUE et le Gouvernement australien afin que la deuxième tranche (2025) de la phase III du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 % pour le financement de la tranche précédente a été atteint.
	Australie	2025	463 113	Seuil de décaissement de 20 %	
Koweït (Phase II)	PNUE	2025	299 298	Seuil de décaissement de 20 %/ fonds suffisants provenant de la tranche précédente approuvés	Noter que le taux global de décaissement de la deuxième tranche (2023) de la phase II du PGEH était inférieur au seuil de 20 %, et demander instamment au Gouvernement koweïtien de collaborer avec le PNUE et l'ONUDI afin que la troisième tranche (2025) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 % pour le financement de la tranche précédente a été atteint.
	ONUDI	2025	64 200	Seuil de décaissement de 20 % / problèmes techniques	
Madagascar (Phase II)	PNUE	2025	232 756	Fonds suffisants provenant de la tranche précédente approuvés	Noter les retards liés à la disponibilité de fonds suffisants approuvés au titre de la tranche précédente et prier instamment le Gouvernement malgache de collaborer avec le PNUE afin que la deuxième tranche (2025) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion.
Monténégro (Phase II)	ONUDI	2025	68 480	Seuil de décaissement de 20 %	Noter que le taux global de décaissement de la deuxième tranche (2022) de la phase II du PGEH était inférieur au seuil de 20 %, et demander instamment au Gouvernement monténégrin de collaborer avec l'ONUDI afin que la troisième tranche (2025) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 % pour le financement de la tranche précédente a été atteint.
Namibie	Germany	2025	100 329	Décisions/approbations/changements du Gouvernement concernant l'UNO	Noter les retards dus au changement d'UNO et exhorter le Gouvernement namibien à collaborer avec le Gouvernement allemand afin que la cinquième tranche (2025) du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion.

Pays	Agence	Tranche	Montant (coûts d'appui compris) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandations
Niger (Phase II)	ONUDI	2025	177 620	Situation politique ou problèmes de sécurité	Noter les retards dus à la situation politique et exhorter le Gouvernement nigérien à collaborer avec l'ONUDI et le PNUE afin que la deuxième tranche (2025) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion.
	PNUE	2025	95 485	Situation politique ou problèmes de sécurité/ Fonds suffisants provenant de la tranche précédente approuvés	
Pérou (Phase II)	UNDP	2025	124 869	Absence de rapport de vérification	Noter que la vérification obligatoire des cibles de consommation de HCFC n'avait pas été achevée et exhorter le Gouvernement péruvien à collaborer avec le PNUD pour achever cette vérification, ainsi qu'avec le PNUD et le PNUE afin que la quatrième tranche (2025) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion.
	PNUE	2025	23 504	Agence principale ou coopérante pas prête pour la soumission	
Qatar (Phase II)	ONUDI	2025	64 200	Seuil de décaissement de 20 % / problèmes techniques	Noter que le taux global de décaissement de la deuxième tranche (2023) de la phase II du PGEH était inférieur au seuil de 20 %, et demander instamment au Gouvernement qatari de collaborer avec l'ONUDI et le PNUE afin que la troisième tranche (2025) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion, étant entendu que le seuil de 20 % de décaissement pour le financement de la tranche précédente a été atteint.
	PNUE	2025	77 970	Seuil de décaissement de 20 %/ décisions/approbations/changements du Gouvernement concernant l'UNO/ fonds suffisants provenant de la tranche précédente approuvés	
Saint-Vincent-et-les Grenadines	PNUE	2025	53 100	Décisions/approbations/changements du Gouvernement concernant l'UNO/absence de rapport de vérification/soumission des rapports d'avancement et financiers	Noter que la vérification obligatoire des cibles de consommation de HCFC n'a pas été achevée et que les rapports d'avancement et financiers n'ont pas été soumis, et exhorter le Gouvernement de Saint-Vincent-et-les Grenadines à collaborer avec le PNUE pour achever la vérification et soumettre les rapports d'avancement et financiers requis afin que la quatrième tranche (2025) du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion.
Sénégal (Phase II)	PNUE	2023	202 835	Décisions/approbations/changements du Gouvernement concernant l'UNO	Noter les retards dus aux changements structurels au sein du Gouvernement et exhorter le Gouvernement sénégalais à collaborer avec le PNUE et l'ONUDI afin que la deuxième tranche (2023) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion, accompagnée d'un plan d'action révisé tenant compte de la réaffectation de la tranche de 2023 et des tranches suivantes.
	ONUDI	2023	103 550	Agence principale ou coopérante pas prête pour la soumission	
Serbie (Phase II)	ONUDI	2025	33 654	Situation politique ou problèmes de sécurité/ seuil de décaissement de 20 %	Noter les retards dus à la situation politique et le fait que le taux global de décaissement de la deuxième tranche (2022) de la phase II du PGEH était inférieur au seuil de 20 %, et demander instamment au Gouvernement serbe de collaborer avec l'ONUDI afin que la troisième tranche (2025) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 % pour le financement de la tranche précédente a été atteint.
Afrique du Sud (Phase II)	ONUDI	2025	2 863 366	Décisions/approbations/changements du Gouvernement concernant l'UNO	Noter les retards dus à la décision du Gouvernement de donner la priorité à la finalisation de la préparation de la phase I du plan de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali relatif aux HFC et exhorter le Gouvernement sud-

Pays	Agence	Tranche	Montant (coûts d'appui compris) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandations
					africain à collaborer avec l'ONUDI afin que la deuxième tranche (2025) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 9 ⁷ e réunion.
Soudan du Sud (Phase I)	PNUE	2024	33 335	Décisions/approptions/changements du Gouvernement concernant l'UNO	Noter les retards dus aux troubles civils qui ont affecté les activités de l'UNO et les retards opérationnels dans la mise en place du projet, et exhorter le Gouvernement du Soudan du Sud à collaborer avec le PNUE et le PNUD afin que la troisième tranche (2024) de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion.
	UNDP	2024	43 600	Seuil de décaissement de 20 %/ retards opérationnels	
République arabe syrienne (Phase I)	PNUE	2024	445 295	Décisions/approptions/changements du Gouvernement concernant l'UNO/ fonds suffisants provenant de la tranche précédente approuvés/ Seuil de décaissement de 20 %	Noter les retards dus à la situation politique et le fait que le taux global de décaissement de la deuxième tranche (2022) de la phase I du PGEH était inférieur au seuil de 20 %, et exhorter le Gouvernement de la République arabe syrienne à collaborer avec le PNUE et l'ONUDI afin que la troisième tranche (2024) de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion, accompagnée d'un plan d'action révisé tenant compte de la réaffectation de la tranche de 2024 et des tranches suivantes, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 % pour le financement de la tranche précédente a été atteint.
	ONUDI	2024	924 965	Situation politique ou problèmes de sécurité/ seuil de décaissement de 20 %	
Thaïlande (Phase II)	World Bank	2022	186 763	Fonds suffisants provenant de la tranche précédente approuvés	Noter les retards liés à la disponibilité de fonds suffisants approuvés au titre de la tranche précédente et exhorter le Gouvernement thaïlandais à collaborer avec la Banque mondiale afin que la troisième tranche (2022) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 97 ^e réunion.
Total			15 953 811		